

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE358

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 61

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'obligation de transmission des données prévue dans ce 4^{ème} alinéa se révèle hyper-centralisateur et démontre la volonté de l'État de tout contrôler.

De ce fait, la suppression de cet alinéa s'impose.